

Eléments de dictionnaire linguistique: la notion de catégorie

par

MIHAELA SECRIERU

ANA-MARIA MINUȚ

Metalingvajul unei științe face parte din statutul acesteia, fiind premiză a dezvoltării ei. Dintre termenii cu cea mai mare relevanță, cel de *categorie lingvistică* se diferențiază net, toate celelalte făcând apel într-un fel sau altul la el. Noțiunea de categorie lingvistică poate fi definită ca o realitate lingvistică exhaustivă și fundamentală, care se caracterizează prin conținut și formă și care ordonează extern și intern, în baza trăsăturilor opozitive, exprimate morfematic, în clase și subclase – fonetice, lexicale, semantice, morfologice, sintactice etc. – întreaga realitate lingvistică a unei limbi, pînă la surprinderea tuturor posibilităților combinatorice și de actualizare a elementelor constitutive ale acelei limbi. Taxinomiile la care se supune această noțiune intranivelar permit diferențieri de la general la particular.

Lorsqu'on parle du statut d'une science, on s'intéresse à trois dimensions constitutives et fonctionnelles: l'objet de la recherche, les méthodes caractéristiques ou adaptées à la recherche et la terminologie spécifique. Ces données sont absolument nécessaires pour la légitimation d'une science. Notre travail se propose d'analyser le métalangage de la syntaxe roumaine et particulièrement les acceptions du terme *catégorie*.

Faute d'études terminologiques appliquées, la discussion concernant la terminologie syntaxique fait obligatoirement appel aux informations théoriques de type lexicographique, annotations, créations lexicales, propositions terminologiques, ou de type syntaxique, appositions, déterminations, etc. Cette situation a conduit à la perpétuation d'une pratique quasi-scientifique relative à l'assimilation et l'utilisation des termes de spécialité dont le sens va de soi, imposé par une tradition axiomatique. Divers concepts syntaxiques importants, tel celui d'unité syntaxique, n'ont reçu aucune explication¹ dans les éditions de la grammaire parue sous les auspices de l'Académie Roumaine². Au même

¹Voir l'ample commentaire inséré par Mihaela Secrieru dans son ouvrage *Nivelul sintactic al limbii române*, Editura Gea, Botoșani, 1998.

² Il s'agit des éditions successives: *Gramatica limbii române* (GA), vol. I, II, Editura Academiei Române, București, 1954; *Gramatica limbii române* (GA), vol. I, II, ediția a II-a, Editura Academiei Române, București, 1966; *Gramatica limbii române* (GA), vol. I, II, Editura Academiei Române, București, 2005, travaux invoqués en tant que jalons scientifiques, qui illustrent divers théories linguistiques, actuelles à un moment donné; le „prestige” de la terminologie utilisée dans ces

traitement ont été soumises les notions de catégorie syntaxique, rapport syntaxique, fonction syntaxique, contenu syntaxique, forme syntaxique, etc., fréquemment utilisées par les spécialistes. L'absence d'un travail lexicographique de métalangage syntaxique ou de terminologie syntaxique ne représente pas le reflet d'un état de maturité scientifique, mais, tout au contraire, la preuve que la science respective n'a été pas à même de synthétiser les acquisitions terminologiques dans un système lexicographique cohérent.

Une succincte analyse des acceptions du terme fondamental et générique *catégorie linguistique* implique une discussion concernant les termes complémentaires *catégorie grammaticale*, *morphologique* et/ou *syntaxique*. Le métaterme *catégorie* connaît au niveau linguistique plusieurs extensions, étant utilisé pour fonctions syntaxiques (sujet, prédicat, etc.), classes lexicales, classes morphologique, etc. (Iordan-Robu 1978: 332, 347, Dubois 1994: s.v.). Vu que le terme envisagé est propre aux éléments linguistiques qui remplissent quelques conditions précises, les linguistes ont essayé de décèler les traits caractéristiques de la catégorie, les entités linguistiques qui peuvent être soumises aux classifications catégorielles ayant:

- une organisation interne supposant „aux moins deux aspects opposables” (Dimitriu 1994: 239);
- un certain nombre de traits communs, conditionnés du niveau dont les entités appartiennent;
- une signification grammaticale „en état pur” (DSSL, Ducrot-Todorov 1972: 147);
- quelques marques spécifiques pour le même niveau.

On peut y ajouter un principe énoncé par L. Hjelmslev – „Pour que la catégorie ait une existence réelle du point de vue grammatical, elle doit être définie à l'aide des critères formels, plus importants que les critères purement sémantiques” (apud Nica 1988: 37) – et les caractéristiques suivantes:

- les catégories doivent représenter le cadre général pour toutes les descriptions possibles au niveau analysé;
- les catégories doivent être „confirmées” à chaque niveau de la langue: phonématique, morphématique, sémantique, syntaxique.

À notre avis, pour définir *la catégorie*, on doit envisager deux réalités complémentaires: *la forme* et *le contenu*, la forme ayant un rôle plus important au niveau de la structure de surface. Deux précisions sont indispensables ici: *la forme représente la garantie du caractère linguistique et au niveau de la langue tout est opposition*. Ces précisions assurent un cadre rigoureux pour définir la catégorie. La discussion concernant l'organisation catégorielle du niveau syntaxique vise, en fait, l'organisation catégorielle externe et interne de ce niveau du point de vue formel. L'organisation catégorielle externe oppose, par exemple,

éditions académiques explique l'absence d'une mise en question de la terminologie grammaticale roumaine.

unités syntaxiques en nombre fini, qui peuvent être décrites à l'aide des critères formels et de contenu. Lorsqu'on analyse la catégorie d'unité syntaxique *in praesentia*, aucune unité syntaxique ne reste en dehors de la description catégorielle, plus exactement, aucune structure syntaxique actualisée ne reste en dehors de la description de l'unité syntaxique, fait démontré par tout segment extrait de n'importe quel texte. Les classes morphologiques s'opposent par traits catégoriels formels et de contenu: substantif vs. pronom vs. adjectif vs. adverbe, etc., chaque partie du discours étant intégrée dans une classe morphologique. L'appartenance à une classe morphologique s'appuie tout d'abord et simultanément sur critères formels et de contenu. Il faut donc envisager les aspects externes opposables, pour identifier à quelle unité syntaxique ou à quelle classe morphologique appartient une structure ou un mot. La description catégorielle vise aussi l'intérieur de la classe³ syntaxique ou morphologique examinée. L'organisation catégorielle interne oppose, par exemple, catégories syntaxiques tels le nombre et le type des rapports syntaxiques. Il n'y a aucun rapport syntaxique qui ne puisse être décrit selon les critères de forme et de contenu, et, par conséquent, qui ne soit pas classifié. Quant aux catégories morphologiques, le genre s'oppose au nombre et, à l'intérieur du genre, le masculin s'oppose au féminin et au neutre, etc., par critères de forme et de contenu. Une fois intégrée dans une classe syntaxique ou morphologique, l'entité syntaxique ou morphologique ne peut se soustraire aux classifications catégorielles internes. Autrement dit, il n'y a aucun substantif en dehors de la description réalisée à l'aide du genre, nombre, etc., aucun rapport syntaxique en dehors de la description relative aux types des divers rapports, aucune fonction syntaxique en dehors de la description concernant les types de fonctions. Parmi les aspects internes opposables, il faut admettre et remarquer les réalisations abstraites, vides ou négatives des oppositions catégorielles⁴. Si la notion de catégorie agit jusqu'à l'épuisement de sa sphère d'application, on peut conclure que la catégorie est exhaustive, trait qui s'ajoute aux caractéristiques déjà mentionnées. Il s'agit donc d'un élément de base, à l'aide duquel peuvent être définies et décrites les autres réalités linguistiques.

Par conséquent, la notion de catégorie linguistique peut être définie comme une réalité linguistique exhaustive et fondamentale, caractérisée par contenu et forme, qui groupe, conformément aux traits opposables exprimés à l'aide des morphèmes, en classes et sous-classes – phonétiques, lexicales, sémantiques, morphologiques, syntaxiques, etc., toute la réalité linguistique d'une langue, afin

³ On ne partage pas la définition tautologique proposée par A. Rey, qui explique la catégorie à l'aide de la classe, cf. „catégorie = classe dans laquelle on range des objets de même nature”.

⁴ La mise en évidence de l'aspect oppositif vide ou négatif a fait l'objet des recherches dont le résultat a été publié dans l'ouvrage *Nivelul sintactic al limbii române* (voir aussi les autres références bibliographiques).

de surprendre complètement les possibilités combinatoires et d'actualisation des éléments constitutifs de la langue.

Taxonomies

Dans le cadre de l'investigation théorique, on parle de *catégories linguistiques*, *catégories grammaticales*, *catégories morphologiques* et *catégories syntaxiques*. La différence introduite par le déterminatif montre que les catégories linguistiques représentent le terme générique, qui s'oppose à d'autres termes tels *catégories esthétiques*, *philosophiques*, etc., les catégories grammaticales se réfèrent globalement aux catégories morphologiques et syntaxiques, les catégories morphologiques concernent le genre, le nombre, la personne, etc., les catégories syntaxiques visent les unités syntaxiques, les rapports syntaxiques et les fonctions syntaxiques.

En ce qui concerne la perception adéquate de la notion de catégorie, on constate que la description détaillée, en classes et sous-classes, s'appuie justement sur les oppositions catégorielles internes et externes. Il est possible d'estimer quelles sont les réalités morphologiques ou syntaxiques qui peuvent être admises par suite de l'investigation des traits catégoriels opposables, quelles sont les classes, sous-classes, sous-sous-classes, etc. où les éléments constitutifs peuvent être distribués; l'homogénéité des classes et la réalisation d'une analyse complète („sans reste") représentent le but de la recherche. D'autre part, la théorie catégorielle fait possible l'étude comparative des langues.

Conclusions

Le métalangage fait partie du statut d'une science; parmi les termes essentiels, celui de catégorie linguistique se distingue nettement, vu qu'il est utilisé dans la définition de plusieurs concepts linguistiques.

La notion de catégorie linguistique peut être définie comme une réalité linguistique exhaustive et fondamentale, caractérisée par contenu et forme, qui groupe, conformément aux traits opposables exprimés à l'aide des morphèmes, en classes et sous-classes – phonétiques, lexicales, sémantiques, morphologiques, syntaxiques, etc., toute la réalité linguistique d'une langue, afin de surprendre complètement les possibilités combinatoires et d'actualisation des éléments constitutifs de la langue; les taxonomies possibles permettent l'introduction de certaines distinctions à partir du niveau général jusqu'aux niveaux spécifiques.

Bibliographie

- ***, *Gramatica limbii române* (GA), vol. I, II, Editura Academiei Române, București, 1954.
- ***, *Gramatica limbii române* (GA), vol. I, II, Editura Academiei Române, București, 1966.
- ***, *Gramatica limbii române* (GA), vol. I, II, Editura Academiei Române, București, 2005.
- Dimitriu, C., *Gramatica limbii române explicată*, Editura Virginia, Iași, 1994.
- Dubois, J. et alii, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (= DLSL), Larousse, Paris, 1974.

- Dubois, J. et alii, *Rhétorique générale*, Collection „Langue et langage”, Librairie Larousse, Paris, 1970.
- Hjelmslev, L., *Essais linguistiques*, Les éditions de Minuit, Paris, 1959.
- Hjelmslev, L., *Principios de gramática general*, Editura Gredos, Madrid, 1976.
- Iordan, I., Robu, Vl., *Limba română contemporană*, Editura Didactică și Pedagogică, București, 1978.
- Nica, D., *Teoria părților de vorbire. Aplicații la adverb*, Editura Junimea, Iași, 1988.
- Rey, Alan, *Le Micro-Robert*, Paris, 1991.
- Secrieru, Mihaela, *Nivelul sintactic al limbii române*, Editura Gee, Botoșani, 1998.
- Secrieru, Mihaela, *Un concept sintactic necesar: opoziția vidă (Ø)*, în „Analele științifice ale Universității «Alexandru Ioan Cuza», Iași”, serie nouă, secțiunea IIIe, Lingvistică, tomul XLVIII, 2002, p. 99-111.